



Adhésion au Foyer Socio-Educatif (FSE)

publié le 07/09/2018

Le Foyer Socio-Educatif est une association loi 1901 (à but non lucratif) qui se fixe 3 objectifs :

- ▶ **amélioration du cadre de vie des collégiens** (tables de ping-pong dans la cour, panneau lumineux d'information à la vie scolaire...) ;
- ▶ **gestions des clubs** sur la pause méridienne ;
- ▶ **soutiens logistiques et financiers** aux sorties et voyages scolaires, aux spectacles de la chorale ou des classes à option théâtre, au C.D.I. par l'achat de BD. et de livres, aux divers projets menés par les enseignants...

Une assemblée générale fin septembre permet chaque année d'élire un nouveau Bureau constitué de bénévoles : élèves, parents d'élèves, professeurs ou autres membres de la communauté éducative.

Toutes les actions ne sont possibles que grâce **aux adhésions et à la mobilisation de tous**.

Pour l'année scolaire 2018-2019, le montant de l'adhésion est de : 6 € pour un enfant, 9 € pour 2 enfants au collège, 12 € pour 3 enfants au collège.

Vous pouvez joindre le règlement à l'ordre du "F.S.E collège Dulin" en le donnant au professeur principal de votre enfant.

Merci à tous de votre participation.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.